

**Bulletin d'adhésion –Renouvellement d'adhésion
Saison 2026 – 2027**

À remplir obligatoirement par tous les licenciés (en lettres majuscules SVP)

N° DE LICENCE (SI RENOUELEMENT) : _____
 FEMME ☐ HOMME ☐
 NOM DE NAISSANCE : _____ NOM D'USAGE : _____
 PRÉNOMS : _____ DATE DE NAISSANCE : ____/____/____
 E-MAIL (1) : _____@_____
 N° DE TÉLÉPHONE : ____/____/____/____/____
 ADRESSE : _____
 VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

(1) La fourniture de votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence par voie dématérialisée

Pour le contrôle de l'honorabilité effectué par le Ministère des Sports, cette partie est à remplir obligatoirement pour les dirigeants et animateurs bénévoles (réguliers ou occasionnels)

FONCTION DANS L'ASSOCIATION : _____
 PRÉNOMS (tous, séparés d'une virgule) : _____
 PAYS DE NAISSANCE : _____ DÉPARTEMENT DE NAISSANCE : _____
 COMMUNE OU VILLE DE NAISSANCE : _____
 NOM ET PRÉNOM DES PARENTS (si naissance à l'étranger) :
 PÈRE : _____ MÈRE : _____

COTISATION SAISON 2026/2027

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations expressément prévues au règlement intérieur. Elle peut néanmoins faire l'objet d'un échelonnement par la remise de plusieurs chèques (3 maximum) à l'ordre de MULTI'GYM de VIX.

Cocher la/les discipline(s) choisie(s) et Entourer T pour Gym Tonique et D pour Gym Douce

Une activité = 100,00 € : ☐ Yoga ☐ Pilates ; ☐ Gym (T./D.)
 Deux activités = 150,00 € : ☐ Yoga + Pilates ☐ Yoga + Gym (T/D.) ☐ Pilates + Gym (T./D.)
 Totalité des activités = 220,00 € : ☐ Yoga + Pilates + Gym (T./D.)

IMPORTANT. Si vous avez **votre licence dans un autre club**, cocher ici : ☐
 Déduisez 25.00 € (montant de la licence) du montant de votre cotisation.

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet :

- ☐ Fiche d'inscription complétée (recto), lue, datée et signée (au verso)
☐ Certificat médical **ou attestation du** « questionnaire de santé »
☐ Paiement de la cotisation en : Espèces ☐ ; Chèque(s) ☐ nbre de chèque(s) : ____ ☐ Autre : _____

MULTI'GYM DE VIX

FOYER CULTUREL NINA VASSEUR- 74 RUE GEORGES CLEMENCEAU 85770 VIX- Tél : 06.87.48.94.13

Contact @ : multigymdevix.85@gmail.com

SIRET : 394 952 824 000 24

INFORMATIONS SUR L'ADHESION ET LA LICENCE A LA FEDERATION FRANCAISE DE SPORT VITALITÉ

Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive

Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport

- **Pour le public majeur** : le certificat médical n'est plus demandé. Le majeur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé et à défaut remettre un certificat médical datant de moins de 6 mois.
- **Pour le public mineur** : le certificat médical n'est plus demandé. Le mineur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur et à défaut remettre un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Assurance :

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFSV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.

Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer et de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Il peut souscrire ces garanties complémentaires auprès de l'assureur de son choix.

Statuts et Règlement intérieur :

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables auprès de l'association, et sur le site Web : <https://zen-et-sport-multi-gym-vix.fr>.

Participation à l'Assemblée Générale :

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles :

L'adhérent est informé que l'association et la FFSV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. **Pour faire valoir ce droit**, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante « multigymdevix.85@gmail.com » ou « dpo@ff-sportvitalite.fr ».

Honorabilité des bénévoles :

Le ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs sportifs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant(e) ou d'animateur/animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFSV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

Date et signature du licencié / de la licenciée

MULTI'GYM DE VIX

FOYER CULTUREL NINA VASSEUR- 74 RUE GEORGES CLEMENCEAU 85770 VIX- Tél : 06.87.48.94.13

Contact @ : multigymdevix.85@gmail.com

SIRET : 394 952 824 000 24

[A remettre à votre association](#)